



## Formation :

# CONSTRUIRE UN SERVICE DE SOUTIEN FAMILIAL RENFORCE A DOMICILE

LA  
PRATIQUE DE  
L'ASSOCIATION  
PLURIELS

Identifier les  
éléments juridiques,  
techniques,  
financiers et  
stratégiques.



Acquérir une  
pratique nouvelle  
en s'inspirant de  
l'expérience vécue  
d'une association.

### ESPACE FORMATIONS

13, rue des jardins  
26700 Pierrelatte

06.40.19.46.99.

# ARGUMENTAIRE :

L'évolution sociétale marquée par les lois de la protection de l'enfance du 5 mars 2007, puis du 14 mars 2016, nous conduisent à redéfinir nos actions et nos pratiques.

Les professionnels des secteurs publics et privés œuvrant dans ce domaine sont tenus de réadapter leurs moyens et de revisiter leur prise en charge sous peine d'être rapidement inadéquats du contexte général. De plus, les financements alloués à la protection de l'enfance des Conseils Départementaux et ceux de PJJ sont en stagnation voire en diminution.

Dès lors, comment penser les choses autrement afin de mettre en œuvre des actions nouvelles pour agir dans l'intérêt de l'enfant, tout en tenant compte des réalités financières ?

L'innovation dans les prises en charge, notamment en mode diversifié est l'un des éléments de réponse.

L'expérience de l'Association Pluriels sera développée en détails afin de repérer des éléments à adapter aux fonctionnements de chacun et, ainsi, d'innover dans l'intérêt des enfants qui nous sont confiés.

# CONTENU :

## JOUR 1

9H - 16H30 :

### Tour de table :

Echange et attentes de la formation.

### Apports juridiques :

Lecture et travail autour des textes de loi et décrets qui déterminent le cadre de notre intervention.

### Données financières et administratives :

Montage financier, appel à projet, transformation d'activité.

## JOUR 2

9H - 16H30 :

### Mise en œuvre des mesures administratives et judiciaires :

Différences de cadre d'intervention.

Déroulement d'une mesure concrète au travers d'exemples de situation. Fonctionnement du dispositif des maisons de l'abri.

L'expérience du service SAPMN à Pluriels.

### Atelier pratique :

Elaboration des grandes lignes de projet de service avec les participants en tenant compte de leur contexte financier et organisationnel.



## Public :

Professionnels cadres dirigeants du secteur de la protection de l'enfance qui envisagent la création ou le développement d'un service de soutien familial renforcé à domicile tel que le SAPMN, l'AEMO Renforcée et/ou avec hébergement ou Prise en Charge Séquentielle.

## Moyens pédagogiques :

Après une présentation des participants, de leurs activités professionnelles et de leurs attentes, il sera proposé des apports théoriques et des échanges.

Remise de documents juridiques.

## Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifique.

## Après la formation :

Évaluation de la formation par les participants, remise d'une attestation de fin de formation.

## CONTACT :

Cette formation peut être adaptée « sur mesure » avec la possibilité de rajouter d'autres modules proposés par l'espace formations.

Pour toute information et devis ajusté, prendre contact.

**Mail :**

[pluriels.transmissions@gmail.com](mailto:pluriels.transmissions@gmail.com)

**Tel : 06.40.19.46.99.**

## ANIMÉE PAR :

Pascal MATHIEU,  
Directeur de Pluriels,  
Master 2 GESS.

Fanny RACHET-CHARNOZ,  
Psychologue clinicienne et  
Formatrice.

## NOMBRES DE PARTICIPANTS :

10 personnes max

## PRIX :

900 Euros / jour

Hors frais de déplacement  
Formation en intra